

NOM DE LA COLLECTIVITE :

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

MAIRIE DE SORBIERS

Avancement de grade catégorie C 2026

Grade d'avancement : Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme BEURLAT Natacha 10264 MAIRIE DE SORBIERS MAIRIE DE SORBIERS	Adjoint administratif terr. Catégorie C - Groupe hiérarchique 1 Temps non complet (>= seuil CNRACL) à 28.00 h Depuis le 01-03-2018 (anc. 7 A 10 M)	Echelle C1 Titulaire (CNRACL) 9ème échelon Depuis le 07-01-2026	Oui / ~~Non~~		01-03-2026 <i>01/03/2026</i>

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

NOM DE LA COLLECTIVITE :

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

MAIRIE DE SORBIERS

Avancement de grade catégorie C 2026

Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme BOULAAMAIL Kenza 10104 MAIRIE DE SORBIERS MAIRIE DE SORBIERS	Adjoint technique territorial Catégorie C - Groupe hiérarchique 1 Temps non complet (>=mi-temps <seuil CNRACL) à 23.00 h Depuis le 01-10-2017 (anc. 8 A 3 M)	Echelle C1 Titulaire (IRCANTEC) 7ème échelon Depuis le 29-07-2024	Oui / ~~Non~~		01-01-2026 <i>21/10/2026</i>

Le 25/09/2026
Le Maire, Olivier VIVIER
Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.



Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

NOM DE LA COLLECTIVITE :

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

MAIRIE DE SORBIERS

Avancement de grade catégorie C 2026

Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
M. GERBOT JULIEN 09326 MAIRIE DE SORBIERS MAIRIE DE SORBIERS	Adjoint technique pal 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps complet Depuis le 01-11-2018 (anc. 7 A 2 M)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 9ème échelon Depuis le 23-01-2025	Oui / ~~Non~~		01-01-2026 01-01-2026

R. Slogoz
Le Maire, Olivier Villetelle

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale



en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

NOM DE LA COLLECTIVITE :

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

MAIRIE DE SORBIERS

Avancement de grade catégorie C 2026

Grade d'avancement : Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme VERILHAC Sara 11797 MAIRIE DE SORBIERS MAIRIE DE SORBIERS	Agent spéc pal écoles mat 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps non complet (>= seuil CNRACL) à 30.00 h Depuis le 01-02-2021 (anc. 4 A 11 M)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 8ème échelon Depuis le 12-02-2026	Oui / ~~Non~~		12-02-2026 01/06/2026

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade. 15/09/2026
Le tableau ci-dessus est à jour

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale



en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

NOM DE LA COLLECTIVITE :

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

MAIRIE DE SORBIERS

Avancement de grade catégorie C 2026

Grade d'avancement : Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme ROBERT CECILE 06454 MAIRIE DE SORBIERS MAIRIE DE SORBIERS	Adjoint administratif pal 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps non complet (>= seuil CNRACL) à 30.00 h Depuis le 01-07-2021 (anc. 4 A 6 M)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 9ème échelon Depuis le 18-09-2023	~~Oui~~ / Non		~~01-07-2026~~

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade. Le 15/05/2026 Le Maire, Olivier VILLELLE



Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

NOM DE LA COLLECTIVITE :

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

MAIRIE DE SORBIERS

Avancement de grade catégorie C 2026

Grade d'avancement : Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
M. VAGANAY SYLVAIN 09370 MAIRIE DE SORBIERS MAIRIE DE SORBIERS	Adjoint d'animation pal 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps complet Depuis le 01-12-2021 (anc. 4 A 1 M)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 8ème échelon Depuis le 21-10-2024	~~Oui~~ / Non		~~01-12-2026~~

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade. *Le 15/03/2026*
Le poste, Rivier VILLELLE

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale



en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

NOM DE LA COLLECTIVITE :

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

MAIRIE DE SORBIERS

Avancement de grade catégorie C 2026

Grade d'avancement : Agent de maîtrise principal

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
M. NAMON ERIC 05459 MAIRIE DE SORBIERS MAIRIE DE SORBIERS	Agent de maîtrise Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps complet Depuis le 01-12-2021 (anc. 4 A 1 M)	Titulaire (CNRACL) 11ème échelon Depuis le 01-03-2024	~~Non~~ / Non		~~01-01-2026~~

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade. Le 15/09/2026 Le Maire, Olivier JULIETTE



Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité